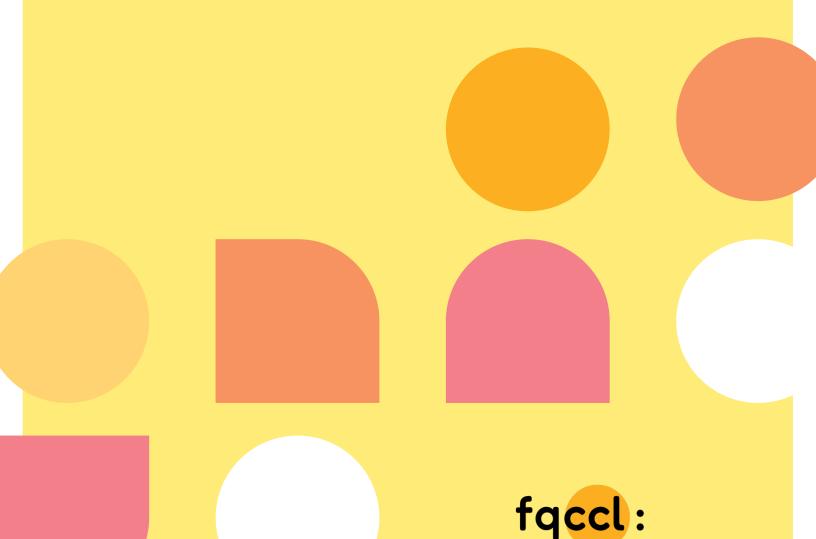
Plan stratégique 2022-2027



Fédération québécoise

de loisir

des centres communautaires

Orientation 1: Être une référence

1.1 Promouvoir auprès des instances gouvernementales les actions et la forces des CCL et de la FQCCL

- a) Contribuer par une présence active à faire valoir le rôle des CCL dans les enjeux de
- b) Faire connaître l'impact et/ou l'apport économique des CCL pour la société québécoise
- c) Répondre aux enjeux de reconnaissance des CCL au niveau municipal

1.2 Augmenter la notoriété publique des CCL

- a) Faire connaître le programme d'agrément des CCL
- b) Réaliser un plan de communication et impliquer les membres dans la diffusion

Favoriser le développement des pratiques en loisir 1.3 communautaire

- a) Analyser et filtrer notre contribution à des projets de recherche
- b) Offrir aux CCL des opportunités de développement et de formation
- c) Organiser des journées de réflexion, congrès et/ou colloque





Orientation 2 : Être proche et à l'écoute des membres

2.1 Favoriser le réseautage. La collaboration et l'entraide entre les CCL

- a) Animer des communautés de pratique
- b) Revoir la structure de la zone membre
- c) Faciliter les échanges avec et entre les membres

2.2 Développer le sentiment de fierté

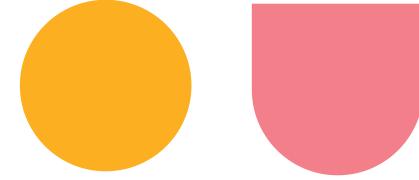
- a) Animer une vie associative riche
- b) Faire vivre et briller la JQCCL
- c) Déployer le programme d'agrément

2.3 Outiller les CCL pour faire face aux défis en ressources humaines

- a) Partager les offres d'emplois des CCL
- b) Procéder à une enquête de rémunération globale
- c) Encourager la mutualisation des outils dans la zone membres

2.4 Offrir des programmes adaptés aux besoins des CCL

- a) Offrir une couverture d'assurance responsabilité civile adéquate aux CCL
- b) Faire une veille sur les besoins des membres
- c) Promouvoir nos boîtes à outils



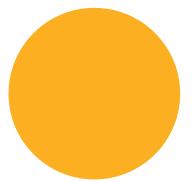
Orientation 3 : Être visionnaire

Être à l'affût des tendances en loisir communautaire 3.1

- a) Assurer une vigie des tendances en loisir communautaire et assurer au besoin le transfert des connaissances
- b) Être un modèle pour nos membres en termes d'inclusion et de diversité

Favoriser le développement de nouveaux CCL 3.2

- a) Former et informer la population sur la mission d'un CCL
- b) Accompagner, à la demande, les communautés souhaitant se prendre en main leur loisir en développant un CCL
- c) Soutenir des CCL dans le développement de leur milieu de vie





Être une organisation pérenne

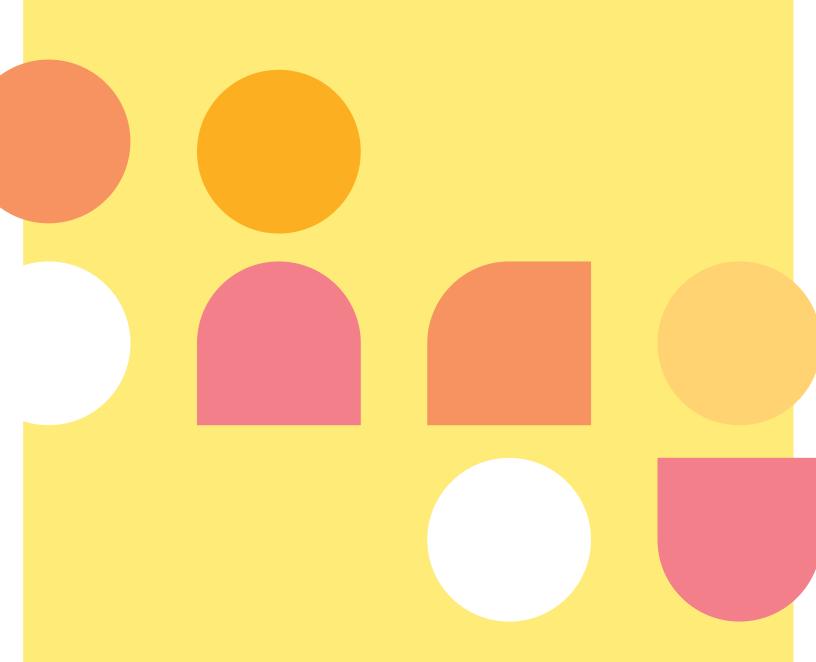
Assurer un financement stable de la Fédération 4.1

- a) S'assurer un financement à la mission adéquat
- b) Être à l'affût des possibilités de financement afin de développer des projets porteurs
- c) Profiter du programme Placement sports et loisirs

Garantir une équipe de travail compétente 4.2

- a) Accompagner les employés de la Fédération dans le développement de leurs compétences
- b) Fournir des outils de travail adaptés aux besoins
- c) Assurer la relève (accueil de stagiaire, formation d'une DGA, etc.)
- d) S'assurer d'avoir les ressources humaines nécessaire au développement de la FQCCL







Fédération québécoise des centres communautaires de loisir 4715, avenue des Replats, suite 261 Québec (Québec) G2J 1B8

Téléphone : 418 686-0012

fqccl.org